



COMMUNIQUE CONJOINT

Réduction des pertes après capture dans la filière du crabe de mangrove : objectif atteint !



Antananarivo, le 24 novembre 2015 - Le Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme

SmartFish-COI

financé par l'Union Européenne ont atteint l'objectif de réduction d'un tiers de la mortalité après capture du crabe

scylla serrata

par rapport au taux de 2013.

Le taux calculé en 2015 s'élève à 17,5% comparé à 32% en 2013.

La réussite de cette initiative a été dévoilée lors d'un atelier tenu les 23 et 24 novembre 2015 à Antananarivo, lors duquel plus de 70 participants issus de la filière du crabe ont présenté et discuté des résultats des actions entreprises ces dernières années pour diminuer les pertes post capture sur l'ensemble de la chaîne de valeur du Crabe des mangroves à Madagascar.



Présentation des résultats par le consultant

Les participants (opérateurs, secteur privé, administrateurs, ONG) et partenaires présents (Union européenne, MRHP, FAO) ont unanimement souligné le succès des actions entreprises pour la réduction des pertes après capture.

Les recommandations adoptées pour la poursuite des actions sont les suivantes :

- 1.** Prévoir l'extension des activités de sensibilisation et de démonstration à l'échelle nationale et atteindre ainsi le nouvel objectif de faire baisser le taux des pertes après capture à 12, 5% en 2017.
- 2.** Poursuivre la sensibilisation avec la jeune génération des futurs pêcheurs.
- 3.** Mobiliser les ressources nécessaires pour une mise en œuvre optimale des mesures de gestion prévues par la réglementation.

4. Adapter les mesures d'aménagement actuelles sur base d'une évaluation des stocks et de la détermination de la production maximale équilibrée en s'appuyant, entre autres, sur l'étude de caractérisation des mangroves.

5. Appuyer scientifiquement la gestion de la période de fermeture de la pêche au crabe en prenant en compte aussi les aspects socio-économiques.

6. Continuer la réhabilitation et la construction des marchés aux crabes et autres produits halieutiques.



Les lauréats du concours d'innovations

Les pertes dans la filière du crabe constituent un important gaspillage des ressources naturelles, alimentaires et financières qui peut facilement être évité grâce à la mise en pratique d'innovations simples et peu coûteuses.

Ce résultat positif a été obtenu à l'issue d'une campagne de terrain qui a massivement sensibilisé les communautés de pêcheurs de cinq régions (Melaky, Menabe, Sofia, Boeny, DIANA) pratiquant la pêche au crabe.

Le crabe et son habitat (la mangrove) sont des ressources fragiles et font l'objet d'une attention

particulière pour un développement durable du secteur de la Pêche à Madagascar./.